Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 9 (1917)

Heft: 6

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Berne, juin Neuvième année 1917 — N° 6

REVUE SYNDICALE SUISSE

Organe de l'Union suisse des Fédérations syndicales

Abonnement: 3 fr. par an
Pour l'Etranger: Port en sus
Abonnem. postal, 20 cent. en sus

Rédaction: Secrétariat de l'U. S. F. S. Par intérim: G. Heymann
Téléphone 1808 ○ ○ ○ Kapellenstrasse 6 ○ ○ ○ Compte de chèques N° III 1366
Paraît tous les mois

○ Expédition et administration: ○
Imprim. de l'Union, Berne
○ ○ ○ ○ Kapellenstrasse, 6 ○ ○ ○ ○

SOMMAIRE:

	Pages
1. *Une révolte à La Chaux-de-Fonds*	53
2. *Conférence syndicale internationale*	54
3. *La Conférence syndicale et la paix*	56
4. *Salaires minima pour l'agriculture*	59
5. *Dans les fédérations patronales*	60
6. *Dans les fédérations*	60
7. *Divers*	60

Une révolte à La Chaux-de-Fonds

La population de La Chaux-de-Fonds est actuellement sous le régime du sabre pour avoir, dans un geste spontané, enfoncé les portes des prisons et délivré E.-P. Graber, rédacteur de *La La Sentinelle*, qui venait de commencer la peine de huit jours que lui avait infligée le tribunal militaire. Pour le peuple, ce jugement fut un véritable déni de justice; il avait protesté déja dans de nombreuses assemblées et en ouvrant dans *La Sentinelle* une souscription dont le montant dépassa, en quelques jours, considérablement les frais du procès. Du reste, les révélations de la *Berner Tagwacht* concernant les hôpitaux militaires et les fatigues imbéciles imposées aux troupes de la troisième division, il y a quelques semaines, ont démontré que E.-P. Graber s'est tenu bien en deça de la vérité dans ses écrits et dans ses déclarations au tribunal militaire. Aujourd'hui, il est de notoriété publique que la camarilla militaire se moque délibérément de la dignité et de la santé des citoyens-soldats.

La bourgeoisie s'efforce de faire accroire que la révolte de la population ouvrière des Montagnes neuchâteloises est un simple chambardement. Il est vrai que cette note conviendrait aux autorités civiles!!! et militaires qui ne tiennent nullement qu'on examine ces événements à la lumière d'autres faits. Seulement, la classe ouvrière n'oublie pas combien, depuis 1914, on a procédé à l'étranglement de la démocratie, pas plus que jamais elle n'oubliera la façon dont la bourgeoisie s'est vautrée dans l'arbitraire. On ne compte plus les grands voleurs, les affameurs du peuple et les traîtres qui sont en liberté, pendant que les défenseurs du peuple sont emprisonnés pour avoir osé dire la vérité. Les affaires Böhme, Egli-Wattenwyl, Decoppet, de Loys, Bircher, pour ne citer que celles-là, sont encore de trop récente mémoire pour qu'il soit nécessaire d'insister. Voilà la source des événements de La Chaux-de-Fonds; il s'agit non pas de la libération d'un homme aimé du peuple, mais d'une protestation contre l'arbitraire de nos gouvernants et des tribunaux militaires en particulier.

Et surtout, qu'on ne se méprenne pas en haut lieu sur la portée de cette révolte. La classe ouvrière suisse est unanime pour approuver le geste du peuple de La Chaux-de-Fonds et l'appuyer si d'autres moyens de lutte devenaient nécessaires. Nous n'en voulons pour preuve que les assemblées de protestation qui s'organisent partout et le manifeste suivant de l'Union suisse des fédérations syndicales et du comité du parti socialiste suisse:

Les délégations du parti socialiste suisse et de l'Union suisse des fédérations syndicales qui se sont rendues à La Chaux-de-Fonds, ensuite des événements graves survenus dans cette ville, après avoir pris connaissance des faits, constatent que la libération du camarade Graber est le résultat d'un mouvement spontané et légitime d'indignation de la population devant le fait qu'un honnête homme était imprisonné pour avoir défendu un soldat maltraité, tandis que ceux qui spéculent sur la misère du peuple, qui violent la neutralité, qui foulent aux pieds la constitution et les libertés du peuple, qui maltraitent les soldats et les drillent, échappent à toute répression et jouissent de la liberté.

Le gouvernement neuchâtelois, qui comme tous les autres gouvernements bourgeois se montre faible envers les forts et fort envers les faibles, a pris prétexte des événements du 19 et 20 mai pour s'entendre avec le général et le Conseil fédéral pour faire occuper La Chaux-de-Fonds par huit mille hommes de troupe et y proclamer l'état de siège. La population a répondu par un calme admirable.

Les délégations soussignées approuvent complètement la ligne de conduite suivie par le parti socialiste de La Chaux-de-Fonds et spécialement son attitude à l'égard des autorités militaires et des troupes; cette conduite étant tout à fait conforme aux traditions et à l'esprit de lutte de classe. Les ouvriers de La Chaux-de-Fonds ont ainsi bien mérité la sympathie et l'appui de toute la classe ouvrière suisse et de la démocratie en général.

La délégation du Parti socialiste suisse.
La délégation du Comité de l'Union suisse des fédérations syndicales.